

PROJET DE PRIX D'EXCELLENCE ARCHITECTURE DE PAYSAGE

L'objectif est de soutenir l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage par une remise annuelle d'un **prix d'excellence** au premier cycle en architecture de paysage.

L'objectif du prix d'excellence est de récompenser l'étudiant(e) ayant obtenu au cumulatif la meilleure note parmi sa cohorte pour six (6) cours : cinq (5) du segment *Connaissances techniques* et un du segment *Connaissances procédurales* au baccalauréat en architecture de paysage.

Montant du prix d'excellence : 1 250 \$ minimum

Critères de sélection :

- Être inscrit à temps plein au baccalauréat en APA
- Avoir complété et réussi les 6 cours suivants :
 - ✓ APA 1210- Connaissance des végétaux
 - ✓ APA 1230 - Nivellement, drainage et génie du site
 - ✓ APA 1240 - Technologies, matériaux et assemblages
 - ✓ APA 2210 - Horticulture
 - ✓ APA 2310 - Dessin technique et devis
 - ✓ APA 3210 - Construction avancée

Programme admissible : Baccalauréat en architecture de paysage

Dossier de candidature :

- Relevé de notes pour les 6 cours obligatoires du segment *Connaissances techniques* et *Connaissances procédurales*

Calendrier :

- Promotion et diffusion du prix : Automne-Hiver
- Attribution du prix : Hiver
- Reconnaissance : Mai – EFFA ou autre événement public d'envergure